



Le 19 février 2009

# CAPTEURS UN POLE D'EXCELLENCE HAUTE TECHNOLOGIE

## RAPPEL

Suite à l'annonce par la direction de SPS d'un projet de cession de l'activité Capteurs (30/10/08), le Comité d'Entreprise a voté un droit d'alerte.

Depuis le 20/11/2008, la Commission Économique du CE, aidée par un cabinet d'experts indépendants, réalise les investigations nécessaires afin d'avoir des réponses à l'ensemble des questions que se pose le personnel et leurs élus CE.

Fin février, la Commission Économique du CE avait la volonté de restituer officiellement aux élus CE et à la direction, l'ensemble de ses travaux à travers un rapport. Ce document validé servira aux élus pour rendre leur avis sur ce projet de cession de l'activité Capteurs dans les quinze jours suivants. **Mais à ce jour, la direction tarde à communiquer des informations et documents.**

Plus nos dirigeants tarderont à fournir les documents légaux et informations cités ci-dessus, plus le rendu du rapport de la Commission Économique glissera dans le temps. De fait, leur projet aura du mal à être validé par les clients, les ministères et les acteurs économiques, politiques locaux et nationaux...

Plus le temps passe, plus la CGT interpelle de décideurs et plus ceux-ci prennent conscience du danger de cette cession.

## UN PROJET A HAUTS RISQUES

La direction qui semblait « droit dans ses bottes », encore dernièrement, lors de la réunion Cadres, laisse entrevoir les faiblesses de ce dossier.

Malgré des moyens importants mis en place, elle n'obtient pas l'adhésion du personnel Capteurs et SPS à son projet. Alors que sans les professionnels SPS qui détiennent à eux seuls toutes les compétences pour cette activité de haute technicité, cette vente d'activité avec transmission du savoir aura toutes les difficultés

à se réaliser. **Les personnels des Capteurs ont raison de préciser que malgré un savoir-faire de 15 à 25 ans, il est toujours difficile de fabriquer ces Capteurs High Tech.** Le projet de la DG va ruiner nos savoirs et mettre en difficulté la poursuite de la fabrication des Capteurs pour les satellites, le lanceur Ariane, le nucléaire et sans oublier les éclateurs pyrotechniques du M51...

## DEMARCHES FRUCTUEUSES ?

Ces dernières semaines, la Commission Économique du CE a tenu l'ensemble du personnel Capteurs informé de l'avancement de ce dossier.

Différents courriers ont été adressés à tous les clients concernés, aux Ministres de la Défense et de l'Économie mais également à des représentants de la Commission Défense de l'Assemblée Nationale. Il semblerait qu'à ce jour, Safran et SPS n'aient pas le feu vert de vendre cette activité et encore moins à un concurrent américain.

Comme chacun peut le mesurer, il ne s'agit pas d'une simple vente d'activité industrielle ! Derrière ce projet, se pose avec force des enjeux de stabilité géopolitique au sein de l'Europe.

Comment le Chef des Armées, lors de la conférence de l'OTAN, pourrait-il argumenter sur l'indépendance de la Défense Française et Européenne et dans un même temps laisser des capitaux américains mettre la main mise sur :

- ♦ la fourniture de matériel pour son missile stratégique M51 (éclateurs) qui plus est en mono source ?
- ♦ la production de capteurs de pression sur la fusée européenne Ariane, concurrente directe du lanceur américain, également en mono source ?
- ♦ la réalisation de capteurs pour satellites de renseignements Français alors que l'Europe cherche à garantir son indépendance en matière de renseignements (ex : Galileo,...) ?
- ♦ ...

Dans le même temps, comment la Ministre de l'Économie pourrait-elle inciter l'implantation d'industries sur le sol Français et autoriser Safran et SPS à laisser partir une activité stratégique en Allemagne, voire en Chine.

La CGT et la Commission Économique ont été reçus par différents parlementaires.

Notre interrogation a été jugée recevable. Nous devrions être reçus prochainement par la

Commission de Défense de l'Assemblée Nationale pour y exposer ce dossier. Il est bon de rappeler que l'État détient encore 33% du capital de Safran et lui donne la possibilité de blocage dans différentes décisions.

**Dans l'attente d'une réponse officielle et définitive de nos Tutelles, nous demandons à la direction de réactiver le plan où les capteurs resteraient en interne.**

## **DEFENDONS NOS COMPETENCES, NOTRE INDUSTRIE ET DONC NOS EMPLOIS**

Dès que le rapport de la Commission Économique sera officialisé, l'ensemble de personnel sera informé du contenu détaillé de l'expertise et du Droit d'alerte.

Le Haillan le 12 février 2009



Les 5 chemins, 33165 Le Haillan

A Madame LAGARDE Christine  
Ministre de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi

Madame la Ministre,

Veuillez trouver en copie, le courrier envoyé en Décembre 2008 aux Présidents d'Arianespace, du CNES, de la DGA et à Monsieur Hervé Morin Ministre de la Défense.

La Direction de Snecma Propulsion Solide, filiale du Groupe Aéronautique et Spatial SAFRAN a informé le Comité d'Entreprise d'un projet de cession de son activité Capteurs de Pression au Groupe Américain « MEASUREMENT Spécialties ». Il nous semble important de vous faire partager nos inquiétudes au travers d'une rencontre **avant que vous ne preniez une décision sur ce projet de transfert d'activité.**

En effet, si cette cession et donc le transfert d'activité devait être effective, celle-ci ferait courir **plusieurs risques majeurs à l'État Français** ainsi qu'à nos clients institutionnels sur plusieurs points.

Tout d'abord sur le plan industriel, ce transfert pourrait remettre en cause la pérennité des programmes Ariane, Laser Mégajoule, missile stratégique M51, Chaudières Nucléaires de la propulsion Navale, et des satellites ITAR. Cette activité mettant en œuvre de hautes technologies, développées spécialement pour ces applications, sont d'une extrême difficulté à maîtriser. Nos propos sont renforcés par les besoins importants dans les futurs grands programmes nucléaires et de la sûreté incontournable attendue dans ce secteur industriel.

Au-delà de notre position sur cette cession, nos inquiétudes portent sur les capacités du repreneur à acquérir et maîtriser les compétences nécessaires à ces fabrications. Pour ne citer qu'un exemple, le moindre défaut de fabrication sur un capteur de pression pourrait engendrer l'échec d'un tir Ariane et de fait remettre en cause le programme avec ses éventuelles répercussions industrielles et sociales sur la filière Ariane représentant 20 000 emplois en Europe.

D'autre part le transfert de cette activité à un groupe Américain pose la question de l'indépendance de la France pour les programmes militaires et nucléaires, de l'Europe concernant l'accès à l'espace. En effet Snecma Propulsion Solide est actuellement **l'unique centre d'excellence Européen dans ce domaine d'activité de haute technologie.**

Au vu de l'importance de ce dossier de « cession », nous souhaiterions obtenir un rendez vous, afin de vous présenter notre argumentaire s'opposant à ce projet dangereux pour nos clients, notre industrie et nos emplois. Cet argumentaire s'appuie sur l'analyse d'un cabinet d'experts indépendant. La crédibilité de Snecma Propulsion Solide, du Groupe SAFRAN et de ses ministères de tutelles est engagée sur ce dossier critique.

En espérant recevoir très prochainement un rendez vous de votre part, recevez Madame l'expression de nos sincères salutations.

GIACOMINI Pierre  
Président de la commission économique  
au CE de Snecma Propulsion Solide

MANN Philippe  
Secrétaire Adjoint  
du CE Snecma Propulsion Solide